

La métropole coopérative

Éléments d'analyse et de mesure



Éloi LAURENT (OFCE/SciencesPo, Ponts ParisTech, SMI/Sc Po, Stanford University)
eloi.laurent@sciencespo.fr

Colloque POPSU : « Pour des métropoles résilientes »
Paris, 22 janvier 2021.



Problématiques

- La métropole fantôme ;
 - Coopération territoriale vs collaboration territoriale ;
 - La métropole coopérative : les quatre métropoles et les trois coopérations.
-



La métropole fantôme

- Contexte : réforme territoriale pyramidale (2015) inspirée par « l'efficacité d'un territoire » : la domination métropolitaine est stérile ;
 - Hypothèse : la métropole ne trouve pas sa place parce qu'elle est enfermée dans la logique de collaboration pour la croissance ;
 - Optimisation territoriale au service de « l'excellence métropolitaine » qui « tire » la croissance nationale et redistribue les revenus ;
-



Coopération vs. collaboration

- Coopérer : faire ensemble au-delà de la seule finalité économique à courte vue (collaboration = travail) ;
 - Donner toute sa place au partage des savoirs, à l'invention des nouveaux modes de vie et au long terme (= connaissances, cohésion sociale-confiance, long terme écologique).
-



Les quatre métropoles

- La métropole systémique de la géographie ;
 - La métropole agglomérée de l'économie urbaine ;
 - La métropole sociable de la sociologie ;
 - La métropole métabolique et vulnérable des études environnementales. ;
-



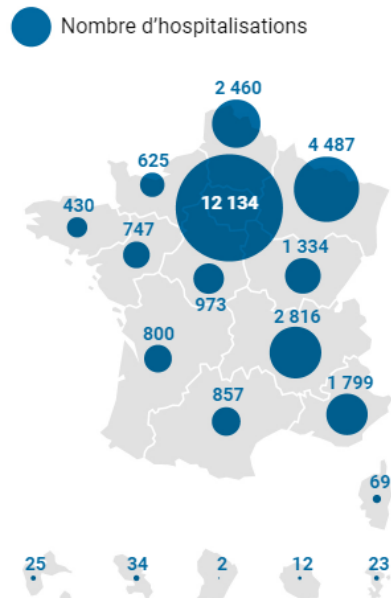
Trois coopérations métropolitaines

- Principe commun à ces approches : la fonction de coopération ; trois niveaux de coopération ;
 - La coopération au sein des métropoles ;
 - La coopération inter-spatiale ;
 - La coopération avec les écosystèmes locaux et globaux (coopération écosystémique).
-

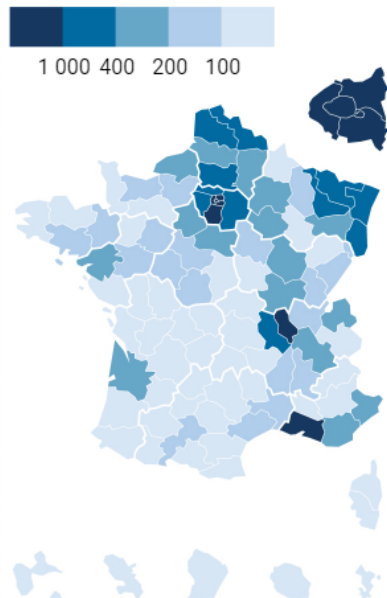
Aires de coopération sanitaire : la première vague de Covid 19

HOSPITALISATIONS DUES AU COVID-19 AU 22 AVRIL 2020

PAR RÉGION



PAR DÉPARTEMENT

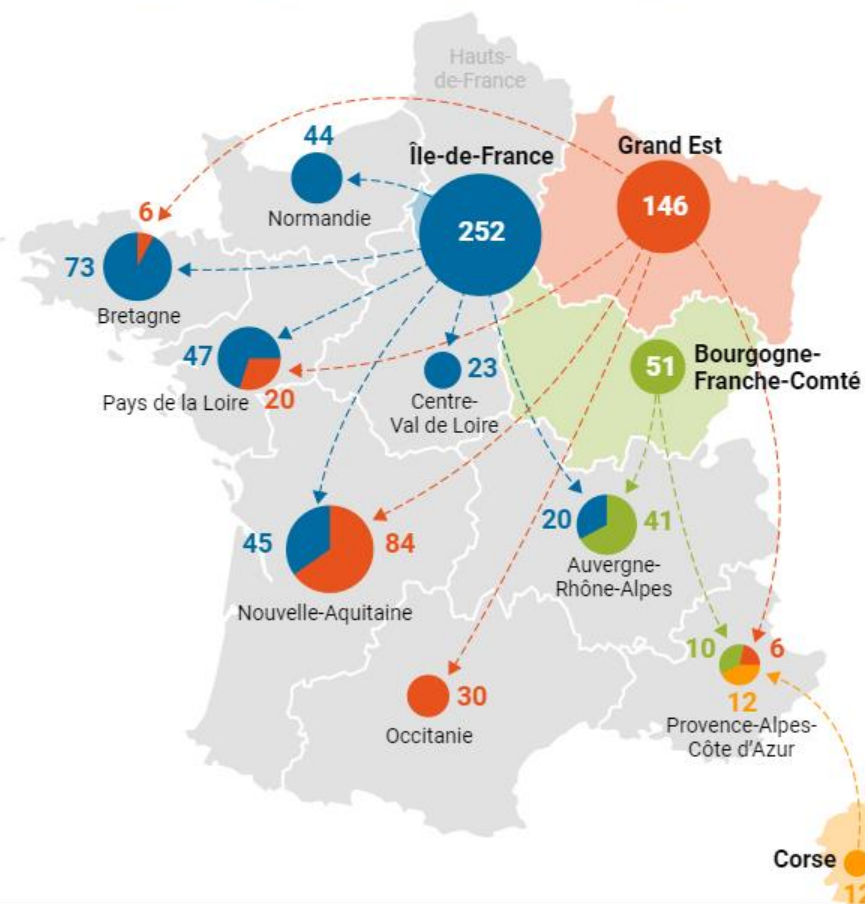


Source : Santé publique France

Infographie **LE FIGARO**

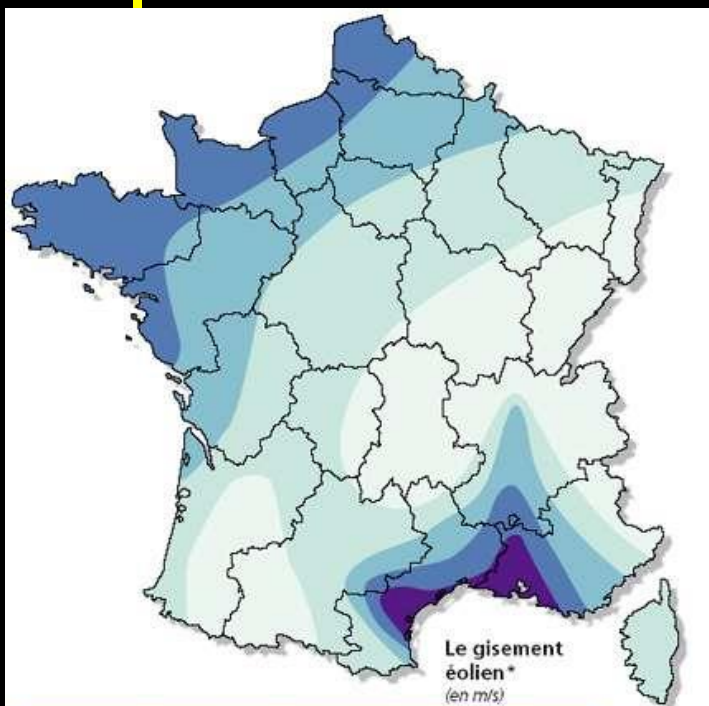
NOMBRE DE PATIENTS DU COVID-19 TRANSFÉRÉS
VERS UNE AUTRE RÉGION FRANÇAISE
(situation au 18 avril 2020)

Région d'origine : ● Corse ● Grand Est ● Île-de-France ● Bourgogne-Franche-Comté



Source : DGS/Le Figaro.

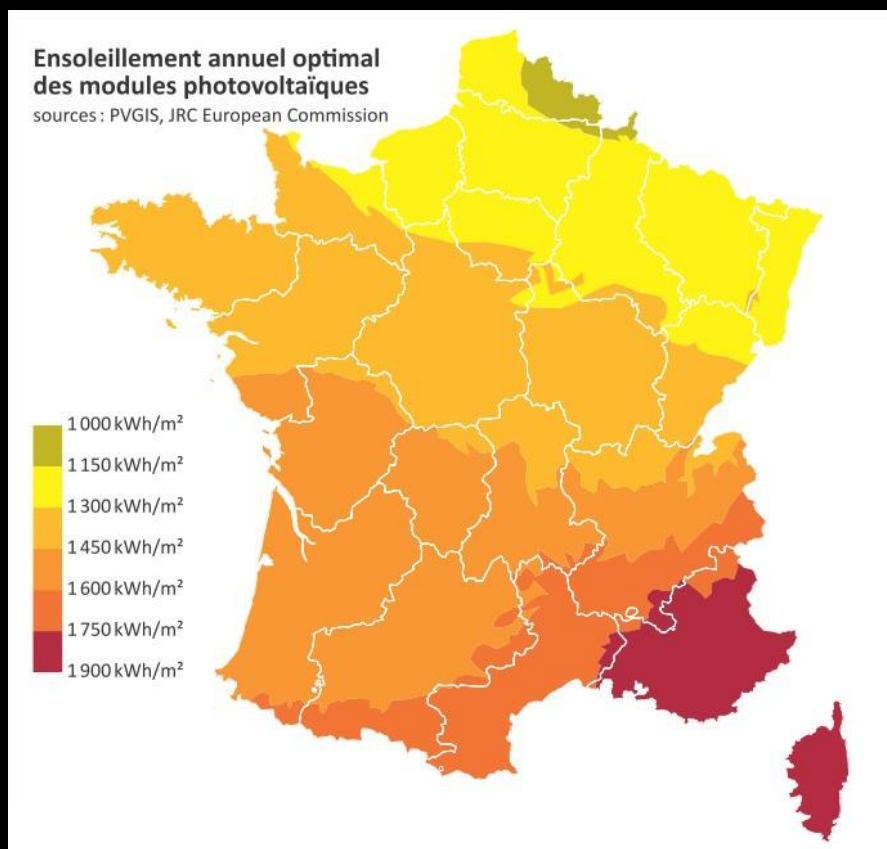
Aires de coopération écosystémique : énergie éolienne et solaire



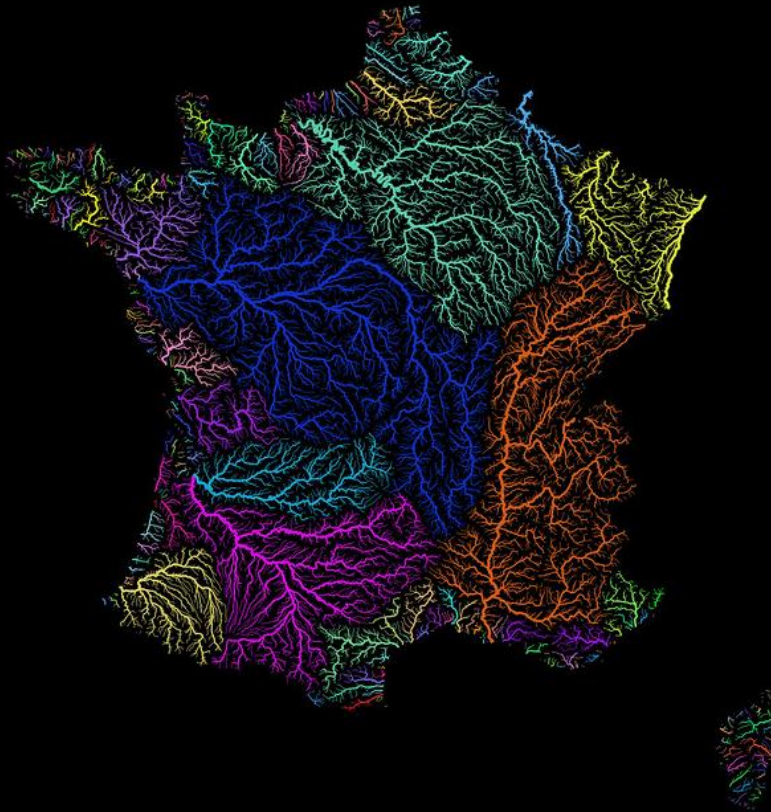
Bocage dense, bois, banlieue	Rase campagne, obstacles épars	Prairies plates, quelques buissons	Lacs, mer	Crêtes** , collines	
<3,5	<4,5	<5,0	<5,5	<7,0	Zone 1
3,5 - 4,5	4,5 - 5,5	5,0 - 6,0	5,5 - 7,0	7,0 - 8,5	Zone 2
4,5 - 5,0	5,5 - 6,5	6,0 - 7,0	7,0 - 8,0	8,5 - 10,0	Zone 3
5,0 - 6,0	6,5 - 7,5	7,0 - 8,5	8,0 - 9,0	10,0 - 11,5	Zone 4
>6,0	>7,5	>8,5	>9,0	>11,5	Zone 5

* Vitesse du vent à 50 mètres au-dessus du sol en fonction de la topographie.

** Les zones montagneuses nécessitent une étude de gisement spécifique.



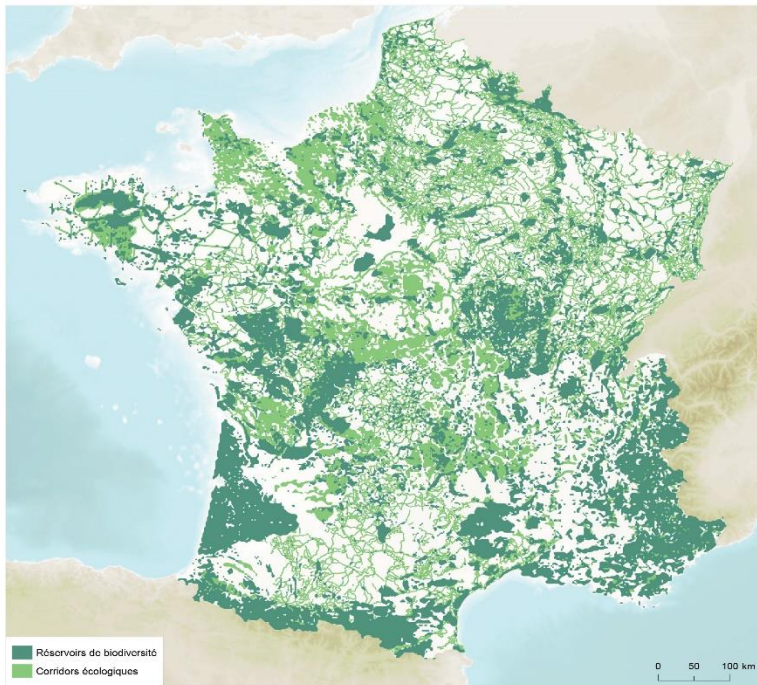
Coopération écosystémique : cours d'eau et inondabilité



Coopération écosystémique : biodiversité et changement climatique



SYNTHÈSE NATIONALE DES ENJEUX DE CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES RÉGIONALES



Source des données : Base nationale standardisée des données des Schémas régionaux de cohérence écologique, INPN, Octobre 2017.

Cette carte restitue les continuités écologiques identifiées dans le cadre des travaux relatifs aux schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) en France métropolitaine (Corse exclue et à l'exception de la sous-trame des cours d'eau qui fera l'objet d'un travail spécifique). Elle est indicative et ne tient pas compte de la validité des SRCE. Seuls les SRCE en vigueur ont une valeur réglementaire. Éditée pour une impression au format A4, cette carte est le résultat d'un traitement des données régionales (issues de méthodes différentes) effectué pour permettre une restitution à l'échelle nationale.

Pour plus d'informations sur la méthode utilisée : BILLON L., GREGOIRE A., DUCHENE C., MUSTIERE S., LOMBARD A., SORDELLO R. (2017). Réalisation d'une carte de synthèse nationale des continuités écologiques régionales. Rapport méthodologique. UMS Patrimoine Naturel AFB-CNRS-MNH, COGIT-IGN, Centre de ressources Trame verte et bleue. 33 pages.

2050



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE



Inventaire
National du
Patrimoine
Naturel